



Saint-Cannat le 02 Mai 2025

**MAIRIE de SAINT-CANNAT**

**ARRETE MUNICIPAL GD 2025.09  
PORTANT DEROGATION A L'ARRETE INTERDISANT  
LA TRAVERSEE DE SAINT CANNAT PAR LES VEHICULES  
DE + 26 TONNES DE P.T.A.C.**

Le Maire de SAINT CANNAT,

- Vu le Code de la Route et notamment l'article R 225 et les textes pris pour son application,
- Vu le Code général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la Voirie Routière,
- Vu la Loi n° 82-213 du 02 mars 1982 sur les droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée et complétée par la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982,
- Vu l'arrêté municipal du 03 juin 1997 portant réglementation de la circulation sur la RN7 dans l'agglomération de Saint Cannat et interdisant notamment, pour raisons de sécurité, la circulation aux véhicules de + 26 tonnes de P.T.A.C.,

Vu la demande de dérogation formulée par Monsieur Paez Mickaël 145 ancien chemin de Berre 13410 Lambesc pour une livraison de carrelages le 15 mai 2025 dans la journée.

- Considérant que l'arrêté municipal du 03 juin 1997 susvisé admet, dans son article 3, que des dérogations puissent être accordées aux véhicules desservant Saint Cannat ainsi que les localités riveraines,

## ARRETE

■ Article 1<sup>er</sup> :

Le véhicule de plus de 26 tonnes de P.T.A.C. est autorisés à traverser l'agglomération de Saint Cannat,

■ Article 2 :

Les véhicules concernés par le présent arrêté partira du magasin Leroy merlin rue Honoré 13480 Cabriès et la livraison se fera au 145 ancien chemin de Berre 13410 Lambesc.

■ Article 3 :

La présente dérogation est accordée pour la journée du 15 Mai 2025.

Le passage devra être justifié par un **bon de livraison** ou un **bon de chargement**.

■ Article 4 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Lambesc
- Messieurs les Agents de Police Municipale de Saint Cannat



Fait à Saint-Cannat le 02 Mai 2025  
Le Maire, Joël LEVI-VALENSI

Date de notification : **15 MAI 2025**  
Date de parution sur internet : **15 MAI 2025**  
Affichage sur site réalisé le : **15 MAI 2025**